

L'ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT  
PROFESSIONNEL DES FEMMES ET  
LES DEBUTS DE L'ECOLE BISCHOFFSHEIM A  
BRUXELLES, 1864-1868

PAR

MARIANNE DE VREESE

*licenciée en Histoire - U.C.L.*

*Diplômée en Etudes Européennes - U.C.L.*

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, nombreuses étaient les femmes qui trouvaient leurs moyens d'existence dans le travail. Sans instruction, soumises à un long apprentissage dans un atelier souvent malsain, à la merci d'un patron d'abord fort soucieux du gain, les femmes au travail furent victimes de tous les préjugés et exploitées. Dès 1840, différentes tentatives ont été faites pour apporter une amélioration à cette situation. En théorie, il était facile de critiquer les ateliers et de dénoncer l'ignorance des femmes, mais y apporter une solution réelle et efficace en a découragé plus d'un, tandis que d'autres semblaient s'en accommoder. En Belgique, l'origine de ce mouvement est à chercher en Flandres, là où l'industrie linière a subi de profondes transformations. Suite aux découvertes techniques, l'emploi des machines supplante le travail manuel, qui parfois aussi s'exerçait à domicile. Les femmes sont maintenant contraintes d'aller chercher de l'ouvrage à l'usine dans les grandes villes. D'autre part, un nouveau problème se pose, celui de l'apprentissage, autrefois assuré par les corporations. On s'est surtout préoccupé de l'apprentissage du métier, et moins de l'instruction générale. Dans les "ateliers d'apprentissage" nouvellement créés, les fillettes s'initient au tissage et au filage, deux activités liées à l'industrie textile (principalement implantée en Flandres); dans les

“écoles manufactures”, elles font de la dentelle. Cela, pour le compte d’industriels qui fournissent la matière première, et donnent à ces fillettes un maigre salaire pour le travail effectué. Plutôt que des institutions d’enseignement, ce sont des ateliers de production: les intérêts des entrepreneurs et la rentabilité importent davantage que l’instruction.

Un courant intellectuel féministe va relayer les gouvernements et prôner diverses solutions. C’est une française, Elisa Lemonnier qui la première ouvrira une école professionnelle pour jeunes filles. En 1865, l’*Association pour l’enseignement professionnel pour jeunes filles* créera à Bruxelles une institution calquée sur ce modèle.

L’originalité de ces écoles, une première en Europe, sera moins de combiner instruction générale et apprentissage d’un métier que de placer celui-ci en dehors de l’atelier et de ses préoccupations économiques et de l’envisager avec méthode et rigueur.

Nous nous attacherons ici à retracer la création de l’*Association pour l’enseignement professionnel des femmes* et les débuts de l’école Bischoffsheim qu’elle a fondée. Cette création s’inscrit dans un mouvement né vers 1840, et qui tentait d’apporter diverses solutions aux problèmes suscités par l’emploi de la main-d’oeuvre féminine.

Cet article reprend en fait quelques éléments d’un mémoire de licence consacré à l’Institut Bischoffsheim depuis sa création en 1865 jusqu’en 1914.<sup>1</sup>

---

1. M. DE VREESE, *L’Institut Bischoffsheim à Bruxelles. Première école professionnelle pour jeunes filles en Belgique, 1865-1914*, mémoire de licence en Histoire UCL, 2 vol., Louvain-la-Neuve, 1989. Pour les années 1864-1868, nous ne possédons que fort peu de sources inédites. La Ville de Bruxelles (AVB) et l’Institut Bischoffsheim n’ont pratiquement plus de documents datant de cette époque. D’autre part, les fondateurs n’ont pas laissé de papiers personnels. Seule subsiste une lettre de la directrice, adressée au bourgmestre de Bruxelles, le 9 août 1867, (dans AVB, *Fonds Instruction publique*, 2080, fardé “Ecoles professionnelles. Organisation, patronage de la Ville, 1867 à 1883”), où elle décrit l’organisation de l’école. Il faut principalement se référer aux sources imprimées, notamment le *Bulletin communal de Bruxelles*, les rapports du Ministère sur l’enseignement industriel, les brochures publiées par l’*Association pour l’enseignement professionnel des femmes* et les conférences qui ont été faites à ce sujet.

## 1. LA COMBINAISON DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'INSTRUCTION GENERALE POUR LES FILLES: UNE EXPERIENCE DEJA TENTEE EN BELGIQUE AVANT 1865

Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'industrie linière en Flandres subit de profondes transformations. L'emploi de nouvelles machines supplante le travail manuel (qui était très largement féminin), les petits ateliers de campagne subissent la concurrence des grandes fabriques qui naissent dans les villes. D'autre part, les corporations ne sont plus là pour assurer l'apprentissage. Pour tenter d'apporter une solution aux problèmes de l'emploi des femmes et des enfants dans les ateliers et grandes fabriques, une commission d'enquête mise sur pied par le gouvernement en 1840 préconise alors l'institution de comités industriels. Ceux-ci se donneront pour mission, outre de favoriser l'emploi d'un matériel perfectionné en distribuant de nouveaux outils, d'"organiser des ateliers spéciaux pour enseigner aux femmes et aux filles le tissage des toiles légères et y former de bonnes fileuses", ainsi que d'"instaurer des écoles d'apprentissage de métiers aux frais des autorités publiques".<sup>2</sup> Des ateliers d'apprentissage avaient déjà été créés vers 1840 par certaines communes, mais c'était un phénomène encore très marginal. Dès 1841, ils seront subsidiés par l'Etat et la Province. C'est encore insuffisant.

Le progrès industriel s'accompagne d'une telle misère sociale que le Gouvernement institue en 1843 une commission chargée de faire une enquête sur la condition des classes ouvrières et sur le travail des enfants.<sup>3</sup> Il en ressort que la misère des ouvriers semble être due toute entière à la moralité: ignorance, alcoolisme, libertinage, prostitution sont le lot quotidien des classes laborieuses. Il faut désormais prémunir l'enfant contre l'atmosphère immorale de l'atelier. Toutefois, il ne convient pas de limiter l'accès à la fabrique pour ces enfants: peut-être quelques-uns iront-ils à l'école, mais il est beaucoup plus probable que

---

2. *Rapport sur l'enseignement industriel présenté aux chambres législatives le 2 avril 1867*, par le Ministre de l'Intérieur, années 1861-1867, Bruxelles, 1867, p. 127 (voir notamment l'historique qui fut fait à cette occasion).

3. *Enquête sur la condition des classes ouvrières et sur le travail des enfants*, Bruxelles, 1846-1848, 3 vol.

la majorité s'adonnera à l'oisiveté et au vagabondage, ce qui n'est guère préférable. Par conséquent, le vrai remède réside dans la combinaison du travail avec l'instruction. Concernant l'instruction, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture peuvent certes être utiles, mais l'esprit d'ordre et d'économie l'est bien plus encore. C'est pourquoi il vaut mieux s'atteler à l'éducation de la jeune fille plutôt qu'à celle du garçon. En effet, c'est la mère qui donne l'éducation première, c'est elle qui tentera de développer chez ses enfants des qualités morales. Les ateliers d'apprentissage seront organisés par un arrêté royal du 26 janvier 1847, mais ils ne répondent qu'imparfaitement aux vœux émis dans les conclusions de l'enquête, à savoir l'enseignement général (lecture, écriture, calcul) d'une part, l'enseignement professionnel d'autre part. De tels ateliers sont aux mains d'un patron qui bien souvent recherche d'abord son profit et il n'est pas difficile d'imaginer que l'instruction générale passe au second plan. C'est en 1861 seulement qu'un règlement organique des ateliers d'apprentissage précisera que deux heures par jour seront consacrées à l'enseignement primaire. Les apprentis resteront à l'atelier jusqu'à ce qu'ils aient terminé leur instruction professionnelle, un certificat leur sera délivré à cet effet. Mais par contre, une telle disposition n'est pas prévue pour l'enseignement général. En plus des ateliers d'apprentissage, existent les écoles manufactures.<sup>4</sup> Installées principalement en Flandres, elles sont destinées aux enfants indigents et combinent l'enseignement primaire avec le travail manuel (presque exclusivement la dentelle) pour le compte d'un patron. Enfin, les ouvriers sont des établissements de bienfaisance, souvent catholiques, où les jeunes filles reçoivent quelque instruction et s'initient aux travaux de couture.

Avant 1865, des tentatives ont donc déjà été faites pour apporter quelque amélioration au sort des jeunes ouvrières. Mais c'est loin d'être suffisant. Les ateliers d'apprentissage et les écoles manufactures sont situés principalement en Flandres et par là spécialisés dans l'industrie linière (filage et tissage surtout).

---

4. M. D'HOKER, *De werkscholen en de leerwerkhuisen*, dans *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. X, n° 1-3, 1979, p. 165-168.

L'apprentissage se fait en atelier (dont l'atmosphère "immorale" a si souvent été décriée), pour le compte d'un patron (qui fournit la matière première et rétribue ces jeunes filles), d'où la difficulté de concilier les intérêts des apprenties et ceux du patron. Ainsi devant l'incapacité des gouvernements à apporter une solution réelle, des économistes, des philanthropes s'interrogent sur ce phénomène.

## 2. LA NAISSANCE D'UN "ENSEIGNEMENT POPULAIRE"

Vers 1860 un mouvement féministe déjà bien présent en Angleterre gagne le continent et porte principalement sur l'instruction de la femme: celle-ci est l'âme du foyer. Bonne ménagère, elle retiendra son mari à la maison, bonne mère, elle sera la première éducatrice de ses enfants. La combinaison des tâches ménagères et du travail en fabrique fait l'objet de nombreux débats. Puisque le travail est inévitable pour beaucoup d'entre elles, la meilleure solution paraît être le travail rémunérateur à la maison. L'enseignement doit être rationnel, adapté à la condition des femmes et utile pour elles. Autant d'analyses formulées par des penseurs soucieux de progrès et qui seront reprises, notamment en Belgique, par une partie importante de l'opinion, principalement libérale et bourgeoise qui s'émeut de la misère, morale surtout, des classes laborieuses. Certains libéraux, dits "progressistes" font de l'émancipation intellectuelle du peuple, leur cheval de bataille afin de détruire la puissance du clergé et affirmer ainsi que la raison est souveraine non seulement pour la politique et le scientifique mais aussi pour la morale.<sup>5</sup> Et cette raison humaine a pour but la justice et le progrès. L'idéal de ces libéraux est le gouvernement de tous par tous et le progrès doit se faire par des voies pacifiques. Il apparaît que c'est l'infériorité intellectuelle de l'ouvrier qui est cause de son infériorité sociale. Il faut alors étendre l'enseignement à toutes les couches sociales car mieux vaut l'intégration que la ségrégation si l'on veut maintenir l'ordre établi. On parlera d'"enseignement populaire". Bischoffsheim, libéral lui-même, a compris que

---

5. J. LORY, *Libéralisme et instruction primaire, 1842-1879, Introduction à l'étude de la lutte scolaire en Belgique*, t. I, Louvain, 1979, p. 151.

“la réforme de l’enseignement ne devait pas se borner à l’affranchir de l’autorité et de la tutelle du clergé. Il (Bischoffsheim) pensait avec raison que pour rester à la hauteur de sa mission, l’Etat devait dans ses écoles, étendre et développer le programme des études, perfectionner les méthodes, former des instituteurs vraiment dignes de ce nom, organiser l’enseignement technique et professionnel, créer pour les jeunes filles des établissements d’instruction laïque”.<sup>6</sup>

Vers 1860, le problème de l’“instruction populaire” fait donc l’objet de nombreux débats. L’instruction apparaît comme la meilleure solution pour améliorer les conditions de vie des classes laborieuses. En effet, les études menées au XIX<sup>ème</sup> siècle proposent peu de solutions “concrètes” telle une augmentation de salaire et préfèrent attribuer la misère ouvrière à l’immoralité. Le travail des femmes est devenu indispensable: la famille a besoin de pain et les industriels trouvent leur compte dans l’utilisation de la main-d’oeuvre féminine. Aussi toute solution apparaît-elle comme un compromis entre les tâches ménagères et le travail en usine, et reflète bien les idées (encore très bourgeoises) de l’époque.

### 3. LE MODELE FRANCAIS: LES ECOLES ELISA LEMONNIER

L’idée de combiner l’instruction générale avec un apprentissage hors de l’atelier n’est pas vraiment belge mais plutôt française. En effet, en 1865, quand s’ouvre l’école Bischoffsheim à Bruxelles, il existe déjà à Paris une école de ce type depuis 1862 et c’est la seule en Europe. A cette époque d’ailleurs, le courant passe bien entre les deux pays. De nombreux intellectuels, proscrits du II<sup>ème</sup> Empire, se sont établis chez nous, principalement à Bruxelles. Attiré par la civilisation française, le public belge, surtout la bourgeoisie, fait bon accueil aux idées nouvelles.

---

6. Discours de P. JANSON, Président de l’*Association Libérale et Union Constitutionnelle* de Bruxelles, à l’occasion des funérailles de J-R. Bischoffsheim, dans *Moniteur Belge (partie non officielle)*, 9 février 1883, p. 496.

Gagnée par les idées saint-simoniennes, notamment le désir d'améliorer le sort des classes laborieuses, Elisa Lemonnier (1805-1865) pense que seul le travail personnel, indépendant et lucratif, permettra de rendre la femme libre, c'est-à-dire libre de choisir son métier, mais aussi son époux. Ainsi, son unique préoccupation sera de

“fonder une société de femmes, administrée par des femmes, ayant pour but d'assurer aux jeunes filles pauvres, le bienfait d'une instruction professionnelle, étendre peu à peu le cercle des occupations féminines qui peuvent garantir l'indépendance et la dignité de la femme, s'attacher de préférence à celles qui n'enlèvent pas la mère aux enfants”.<sup>7</sup>

Le 1er octobre 1862, elle ouvre au 9 rue de la Perle à Paris, la première école professionnelle pour jeunes filles, dont l'entretien est assuré par la *Société pour l'enseignement professionnel des femmes*, composée uniquement de dames. Le programme comprend un enseignement général, un enseignement professionnel commun (dessin linéaire, dessin d'ornement, couture), et des enseignements spécialisés (confection, lingerie, dessin sur étoffes, gravure sur bois, commerce, peinture sur porcelaine). La matinée est consacrée aux cours généraux, le reste de la journée aux cours professionnels. Parmi ces derniers, les élèves en choisissent un selon la carrière qu'elles désirent entreprendre. Enfin, un comité de patronage s'occupe du placement des jeunes diplômées. Accessible aux jeunes filles dès l'âge de douze ans, cette école aura du succès.

En effet, l'apprentissage d'un métier est envisagé avec méthode (le dessin constitue la base de tous les cours professionnels), l'école entretient des relations suivies avec le monde extérieur et l'éventail des cours professionnels est large. Enfin, on accorde autant d'importance aux cours généraux qu'à l'enseignement professionnel. C'est le système du “demi-temps”.

---

7. Mme Elisa Lemonnier, dans *Bulletin de la Ligue de l'Enseignement*, n° 7, Bruxelles 1866-1867, p. 192.

#### 4. L'ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DES FEMMES

L'initiative d'Elisa Lemonnier enthousiasme certains milieux bruxellois. A la même époque d'ailleurs, les idées féministes, jusque là théoriques, commencent à être mises en pratique. En 1864, I. Gatti de Gamond ouvre à Bruxelles, la première école moyenne laïque pour jeunes filles.<sup>8</sup> Elle désire leur donner une éducation solide, libérale par un enseignement littéraire, scientifique et moral. Ce "Cours d'Education" connaît un rapide succès. Mais il faut bien admettre qu'il s'adresse surtout aux jeunes filles des classes aisées. Pour celles qui devront travailler pour vivre, une telle éducation ne suffit pas.

Toujours en 1864 est fondée à Bruxelles la *Ligue de l'Enseignement*. Son but est l'étude et la discussion de tout ce qui se rattache à l'instruction et à l'extension de l'enseignement à toutes les couches sociales. Elle veut également favoriser l'enseignement des filles.<sup>9</sup>

Ainsi après avoir oeuvré pour les jeunes filles de la bourgeoisie, il faut maintenant se consacrer à celles qui sont moins nanties et qui trouvent leurs moyens d'existence dans le travail. I. Gatti elle-même parle de l'école de Paris dans sa revue *Education de la femme* et la fait ainsi connaître en Belgique. Elle écrit:

"Le bon exemple ne peut tarder d'être suivi (...). Le présent nous impose une lourde tâche, accomplissons-la courageusement en nous inspirant de l'énergie qu'on déploie autour de nous".<sup>10</sup>

En août 1863, la même revue rend compte d'une visite à l'école professionnelle pour filles à Paris et réexprime son enthousiasme:

"Elle (l'école d'E. Lemonnier) développe alternativement toutes leurs facultés, elle entremêle et distribue, selon l'heure de la journée, le talent,

---

8. B. LEURQUIN, *Les cours d'éducation d'Isabelle Gatti de Gamond (1864-1915). Structures, programmes et personnel enseignant*, mémoire de licence en Histoire UCL, Louvain-la-Neuve, 1987.

9. H. HASQUIN, sous la dir., *Histoire de la laïcité, principalement en Belgique et en France*, Bruxelles, 1981, p. 281.

10. I. GATTI DE GAMOND, *De l'éducation professionnelle des femmes*, dans *Education de la femme*, n° 8, Bruxelles, octobre 1862, p. 461.

l'instruction, la récréation, évitant ainsi l'ennui de l'esprit, la fatigue du corps et la mutilation de l'intelligence.

Elle offre aux parents un atelier où toutes les garanties leur sont données, et elle les délivre ainsi de l'angoisse cruelle que leur cause la presque certitude de l'immoralité qui entoure leurs pauvres enfants dans un apprentissage purement d'industrie et de spéculations".<sup>11</sup>

Il apparaît indiscutable que les écoles Elisa Lemonnier<sup>12</sup> ont servi d'exemple et même plus, d'unique exemple puisque nulle part ailleurs en Europe n'existait déjà ce type d'institution.

A. Couvreur,<sup>13</sup> l'un des promoteurs de l'*Association* dira en 1890: "Lorsqu'elle (combinaison de l'école et de l'apprentissage hors de l'atelier) fut appliquée pour la première fois par M. Bischoffsheim et ses amis, il n'existait aucun précédent qui put la justifier. Une tentative avait bien été faite en France, mais elle n'avait guère eu le temps de faire ses preuves".<sup>14</sup> Cette dernière affirmation est quelque peu excessive, puisque, nous l'avons vu, le succès de ces écoles fut rapide. Néanmoins, comme il ne subsiste pas, à notre connaissance, d'archives datant de la création de l'école Bischoffsheim, on en est réduit aux conjectures quand il s'agit de déterminer avec précision les contacts qui ont pu être pris entre Paris et Bruxelles. Ainsi, lors du congrès de l'*Association pour le progrès des sciences sociales*, tenu à Gand en septembre 1863, Elisa Lemonnier fait une communication sur la Société qu'elle a créée. Or A. Couvreur, l'un des fondateurs de l'école

---

11. Mme PAPE-CARPENTIER, *Enseignement industriel des femmes, école professionnelle dirigée par Melle Marchef-Girard*, dans *Education de la femme*, n° 4, Bruxelles, août 1863, p. 195-196.

12. Le 25 octobre 1864, une seconde école sera ouverte, rue de Rochechouart, à Paris.

13. Auguste Couvreur (1827-1894, libéral progressiste, député de Bruxelles depuis 1864. Il a fondé avec G. Funck notamment, une *Association internationale pour le progrès des sciences sociales* dont le but est d'améliorer les conditions de travail des classes laborieuses et principalement la scolarité et le sort des femmes du monde ouvrier. Voir art. Couvreur (Auguste-Pierre-Louis) dans *Biographie nationale*, t. XLIII, Bruxelles, 1983-1984, col. 227-238; A. Sluys, *Auguste Couvreur*, dans *Revue pédagogique belge*, 1894, p. 189-190.

14. *Association pour l'enseignement professionnel des femmes. Ecole professionnelle Bischoffsheim*, Bruxelles, (1910), p. 66.

Bischoffsheim, est aussi membre de cette *Association*. On peut dès lors supposer qu'il a rencontré E. Lemonnier.<sup>15</sup>

C'est en 1864 que sera créée à Bruxelles l'*Association pour l'enseignement professionnel des femmes*. Elle comblera une lacune signalée depuis longtemps par les pouvoirs publics.

A. Couvreur a d'ailleurs expliqué en 1867 ce qui a motivé les promoteurs de l'oeuvre:

“Que deviennent, à leur sortie de l'école primaire, toutes ces petites filles de 12 à 14 ans auxquelles leurs parents ne peuvent faire donner une instruction supérieure? La plupart d'entre elles, à moins qu'elles ne puissent se rendre utiles dans le ménage maternel, deviennent servantes ou apprenties. Les unes entrent en service, les autres cherchent à se créer des carrières comme ouvrières. Toutes dans un âge très tendre doivent plus ou moins s'éloigner du foyer domestique et de sa bienfaisante influence”.<sup>16</sup>

Aussi, l'*Association* se propose-t-elle de

“procurer aux jeunes filles les moyens d'acquérir les notions théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice des professions industrielles et commerciales dans lesquelles elles peuvent trouver un travail rémunérateur”.

Dans ce but, l'*Association* veut fonder à Bruxelles et dans les communes suburbaines des écoles professionnelles pour les filles, et accorder un patronage à celles qui seront sorties de ces établissements.

Parmi les fondateurs de l'*Association*, il faut citer Jonathan-Raphaël Bischoffsheim, dont l'école prendra le nom en juillet 1891.<sup>17</sup> Tout à la fois financier (administrateur à la Banque de Belgique, et fondateur de la Caisse d'Épargne et de la Banque Nationale) et homme politique

---

15. Mme LEMONNIER, *Société d'enseignement professionnel pour les femmes*, dans *Annales de l'Association internationale pour le progrès des sciences sociales. Deuxième session. Congrès de Gand*, Bruxelles-Leipzig, 1864, p. 280-281.

16. A. COUVREUR, *L'école professionnelle pour jeunes filles, rue du Manège, 11 dans Causeries populaires, recueil de causeries faites aux réunions et aux soirées populaires dans différentes villes de Belgique, troisième année*, sous la dir. de la baronne de CROMBRUGGHE, Bruxelles-Paris, 1867, p. 36.

17. M. VAN DEN BERGHE, *Jonathan-Raphaël Bischoffsheim (1803-1883), Bijdrage tot de geschiedenis van het jodendom in België*, mémoire de licence en Histoire KUL, Louvain, 1983, passim.

libéral (conseiller communal à Bruxelles depuis 1848), J.-R. Bisschoffsheim (1808-1883) s'est aussi distingué par ses activités philanthropiques. Comme les libéraux de son temps, il privilégie l'enseignement, facteur de progrès. Les autres fondateurs sont soit des hommes politiques, soit de grands financiers. Seul Léopold Wiener appartient au monde artistique: depuis 1864, il est graveur du Roi. On lui doit ainsi plusieurs médailles historiques.<sup>18</sup> Par ses activités, il applique dont l'art à l'industrie et comprend mieux que d'autres les bienfaits qu'apportera un enseignement artistique tout entier tourné vers les besoins de l'industrie. Il n'y a guère que G. Funck et A. Couvreur qui aient des activités assez proches du domaine de l'enseignement.

G. Funck<sup>19</sup> a déjà participé à la création du Cours d'Education d'I. Gatti, comme échevin de l'Instruction publique de Bruxelles (un mandat qu'il détient depuis 1863). Libéral progressiste, député de Bruxelles depuis 1864, A. Couvreur étudie le problème de l'enseignement au sein de la loge des *Amis philanthropes*, et est très favorable à l'enseignement primaire obligatoire. En 1856, il a d'ailleurs créé avec la Baronne de Crombrughe des séances culturelles pour le peuple à St Josse-ten-Noode. En 1867, il y prononcera deux conférences sur l'école professionnelle des filles.<sup>20</sup> On peut donc dire que, au total, cette *Association* est moins l'oeuvre de pédagogues que de philanthropes. En effet, ce sont des hommes qui, par leurs activités, ont acquis une certaine notoriété, parfois même une grande fortune. Et il n'est pas rare que de telles personnalités, au sommet de leur carrière, se consacrent à des oeuvres philanthropiques. Il existe aussi des liens

---

18. Art. WIENER (Léopold), dans *Biographie nationale*, t. XXVII, Bruxelles, 1938, col. 304-306; F. ALVIN, *Léopold Wiener, graveur en médailles et son oeuvre*, Bruxelles, 1892.

19. Ghislain FUNCK (1822-1877), avocat, homme politique libéral, Echevin de l'Instruction Publique de Bruxelles (1863-1870), auteur d'une brochure "De l'enseignement primaire obligatoire en Belgique" (1858); voir art. Funck (Jean-Michel-Ghislain), dans *Biographie nationale*, t. XXXVIII, Bruxelles, 1973-1974, col. 229-234.

20. *Causeries populaires...*, Bruxelles-Leipzig, 1867, p. 33-40 et p. 41-48.

entre les fondateurs. A. Jamar et V. Van Hoegaerden<sup>21</sup> connaissent Bischoffsheim par leurs activités financières: ils siègent tous trois au sein du conseil d'administration de la Caisse d'Épargne. Ils cotoient aussi N. Reyntiens et E. Barbanson au Sénat. Ch. de Rongé est un ami de Van Hoegaerden. Enfin, E. Van Becelaere-Lavallée est commissaire de l'arrondissement de Bruxelles. Ils appartiennent à l'élite bruxelloise. Tous sont libéraux, certains même franc-maçons, tels Funck, Couvreur, Bischoffsheim et Wiener. *L'Association* et l'école qu'elle créera auront donc un caractère laïque. Il est à remarquer aussi qu'aucune femme ne participe à cette oeuvre qui se destine à améliorer la condition féminine. En ceci, *l'Association* diffère de ce qui existe en France.

En mars 1865, les statuts de *l'Association* pour l'enseignement professionnel des femmes sont proposés au public, qui lui apportera son soutien financier. A la lecture de ces statuts, il apparaît que *l'Association* et l'école Bischoffsheim sont intimement liées.<sup>22</sup> Ainsi, outre l'organisation interne de l'Association, sa composition, son administration et les finances dont elle dispose, on trouve l'énumération des différents cours, les conditions d'admission pour les élèves, les bourses, les dispositions relatives au personnel enseignant et la surveillance des écoles. Composée de membres fondateurs (qui s'engagent à verser annuellement un don égal au montant du minerval), de membres souscripteurs (qui versent annuellement une cotisation dont ils fixent eux-mêmes le montant), et de membres honoraires, *l'Association* est administrée par un Conseil de quinze membres, élus parmi les sociétaires, quelle que soit la catégorie à

---

21. Alexandre Jamar (1821-1888), libéral modéré, entre au Parlement en 1859. Après avoir été éditeur (il publiait des ouvrages à bon marché destinés à la classe ouvrière), il s'engage dans le monde de la finance et siège notamment au conseil d'administration de la Caisse d'Épargne de Bruxelles. Victor Van Hoegaerden (1828-1905) n'est pas un homme politique. Il a fondé avec Charles de Rongé, un tissage de coton à Ohain, puis a eu des activités dans la finance. Voir art. *Jamar* (Alexandre), dans *Biographie nationale*, t. XXIX, Bruxelles, 1957, col. 719-722; P. KAUCH, *Alexandre Jamar, Quatrième gouverneur de la Banque Nationale de Belgique, 1821-1888*, Bruxelles, 1954; ID. *Victor Van Hoegaerden, Sixième gouverneur de la Banque Nationale de Belgique, 1828-1905*, Bruxelles, 1956.

22. Voir le texte des statuts dans *Association pour l'enseignement professionnel... Bruxelles*, (1910), p. 22-28.

laquelle ils appartiennent. Ce conseil veille à tous les besoins de *l'Association*, établit les écoles, en détermine les programmes et règlements, nomme et révoque le personnel. Les ressources de *l'Association* sont multiples: cotisations des sociétaires, subsides, donations.

Créée en 1864, *l'Association* se met rapidement à pied d'oeuvre afin d'ouvrir une école professionnelle pour jeunes filles. Ainsi, les promoteurs souhaitent

“améliorer leur (aux jeunes filles) sort, à les diriger vers les études spéciales les plus en rapport avec leur vocation, à les initier à des professions qu'elles peuvent exercer près du foyer domestique, à combattre leur ignorance, source de toutes les misères et de tous les avilissements, à leur offrir enfin de meilleurs chances pour la vie”.<sup>23</sup>

## 5. LES DEBUTS DE L'ECOLE BISCHOFFSHEIM (1865-1868)

L'école Bischoffsheim est au départ une création privée. Les membres de *l'Association* ont fourni les premiers fonds, puis ils ont fait appel au public ainsi qu'à la Ville de Bruxelles. En mars 1865, la Ville octroie un subside de 3600 francs (l'équivalent de cent bourses d'études). Elle prête ainsi son concours à une institution qui rendra des services à Bruxelles et qui libérera des places au sein des écoles communales. D'autre part, elle encourage l'initiative individuelle pour l'organisation d'établissements d'utilité publique. A. Couvreur dira d'ailleurs au conseil communal:

“Il est incontestable, Messieurs, que la création de cet établissement aura bientôt les plus heureuses conséquences. D'une part, le salaire des femmes augmentera en raison de l'habileté plus grande qu'elles auront acquise, et d'autre part, il leur deviendra possible d'exercer des professions, qui, jusqu'à ce jour, étaient, en quelque sorte réservées aux hommes, telles par exemple que la gravure, la lithographie, le dessin des étoffes, des

---

23. *Association...*, Bruxelles, (1910), p. 5.

dentelles".<sup>24</sup>

J.-R. Bischoffsheim a lui aussi offert un crédit important afin de pourvoir aux frais des locaux et du mobilier.

En 1865, l'enseignement technique n'est régi en Belgique par aucune loi organique. Quiconque peut ouvrir une école sans autorisation puisque l'article 17 de la Constitution consacre la liberté d'enseignement. Avant 1865 déjà, existaient de nombreuses écoles industrielles et professionnelles pour garçons.<sup>25</sup> Les dépenses importantes nécessitées par leur création ont souvent été supportées par les autorités communales, alors que les industriels méconnaissaient parfois l'utilité de ces institutions qui, selon eux, auraient pu aller à l'encontre de leurs propres intérêts. La situation est différente pour les écoles de filles: par la nature même des métiers qui y sont enseignés, elles ne nécessitent pas d'investissements aussi importants. Néanmoins, si les ressources de l'initiative privée suffisent à leur création, elles se révèlent vite insuffisantes pour permettre leur bon développement. Dès 1867, le Conseil d'administration de *l'Association* demande à la Ville son patronage direct et le caractère d'établissement communal pour l'école. A l'unanimité, le Conseil communal de Bruxelles agréé à cette requête aux conditions suivantes:

- le Collège des bourgmestre et échevins ou ses délégués auront, en tout temps, le droit de faire inspecter l'école;
- toutes les nominations à faire dans le personnel enseignant par le Conseil d'administration seront soumises désormais à l'approbation de l'autorité communale;
- un membre de l'Administration communale fera de droit partie du Conseil d'administration.<sup>26</sup>

La Ville à son tour, sollicite le concours du Gouvernement (un subside de 5000 francs) afin de l'aider à couvrir les dépenses de l'école. Bien qu'il n'y ait pas de loi organique, cette demande est

---

24. *Bulletin communal de Bruxelles*, t. I, 1865, séance du 11 mars, p. 141.

25. M. D'HOKER, *Ontwikkeling van het nijverheids- en beroepsopleiding voor jongens in België, ca (1830-1914)*, 2 vol., Louvain, 1980, passim.

26. *Bulletin communal de Bruxelles*, t. II, 1867, séance du 23 décembre, p. 47.

soumise à certaines règles, notamment l'adoption d'un règlement organique. Celui-ci est approuvé en juillet 1868. En septembre de cette même année, le subside est alloué. La vie de l'école Bischoffsheim sera désormais réglée selon ces dispositions précises (enseignement; personnel, administration et surveillance; élèves, conditions d'admission et bourses; budget et comptabilité).<sup>27</sup>

L'Association ouvre sa première école le 25 avril 1865, à la rue du Manège, n° 11bis.<sup>28</sup> Elle accueille soixante élèves, auxquelles sont dispensés des cours généraux et un enseignement professionnel. Les bâtiments appartiennent aux religieuses du Berlaimont qui, depuis 1864, se sont installées rue de la Loi. A cette époque en effet, sont connus les plans du nouveau Palais de Justice et les projets de prolongement de la rue de la régence: ils coupaient les constructions du monastère et lui enlevaient la meilleure partie de son jardin. Les religieuses ont préféré déménager. L'Association est donc locataire d'une partie de ce vaste ensemble de bâtiments.

L'accès à l'école est soumis à certaines conditions: l'âge (12 ans), les connaissances de l'école primaire, le minerval (36 francs, mais des bourses peuvent être accordées). De ces premières élèves, A. Couvreur dira qu'elles furent "recrutées un peu par charité" et admises grâce à "une indulgence extrême".<sup>29</sup>

Comme dans les écoles Elisa Lemonnier, le programme est mixte: cours généraux et cours professionnels. Les premiers comprennent le français, le flamand, l'arithmétique, l'histoire, la géographie, des notions d'histoire naturelle, de physique et de chimie, des notions d'éducation, d'hygiène et d'économie domestique, l'écriture et le dessin, le chant et la gymnastique. Mais en fait, durant les premières années, seuls sont enseignés le français, le flamand, l'arithmétique, la géographie et l'histoire. En janvier 1867, un cours facultatif de chant

---

27. *Pasinomie*, 15 septembre 1868, n° 341. Voir aussi le texte du règlement organique dans *Association...*, Bruxelles, (1910), p. 31-38.

28. La rue du Manège a actuellement disparu. Les rues Van Moer et Dupont ont emprunté son tracé.

29. Discours de A. COUVREUR lors des vingt-cinq ans de l'école en 1890, dans *Association...*, Bruxelles, (1910), p. 68.

est créé, qui se donne en dehors des heures de classe. D'autre part, un cours préparatoire, où l'on s'occupe exclusivement d'enseignement primaire, est ouvert aux élèves trop faibles. La même année aussi, le livret d'épargne est introduit dans les classes, mais il est recommandé aux institutrices de n'exercer aucune pression à cet égard. Parmi les cours généraux figure aussi un cours d'"ouvrages manuels": il semble qu'il s'agit là de l'enseignement des points de couture élémentaires. Enfin, il faut noter qu'il est rigoureusement interdit de parler de religion, de politique ou de morale: leur enseignement est laissé aux soins des parents. Pour les cours professionnels, les élèves ont dès 1865 le choix entre le dessin industriel, la peinture appliquée aux usages industriels, le commerce (tenue des livres, application de l'arithmétique aux opérations commerciales, langue anglaise ou allemande), la confection d'habillement, ou la lingerie.

Les promoteurs de l'oeuvre ont voulu diriger les jeunes filles vers des activités le plus en rapport avec leur vocation, vers des professions qui peuvent s'exercer près du foyer domestique. L'école prépare ces filles à entrer dans des industries propres à leur sexe.

De là le terme d'"école professionnelle", laissant à d'autres établissements (les "écoles ménagères") le soin de former des cuisinières, des filles de service, des femmes de chambre. Les élèves qui la fréquenteront acquerront une grande habileté technique, mais aussi un goût artistique prononcé. En d'autres mots, elles appliqueront l'art à l'industrie.

Orienter les filles vers le dessin est, en 1865, une idée fort répandue. Mieux que d'autres, cette discipline est considérée comme permettant de développer l'intelligence, le coeur et les talents artistiques. A cette époque, on préfère réserver aux hommes la politique, la philosophie et les sciences abstraites. A. Couvreur ne dit-il pas que "la femme, en thèse générale, a moins de puissance intellectuelle que l'homme – les femmes philosophes sont rares – mais elle a plus de sentiment, plus d'imagination, plus de goût, plus d'habileté".<sup>30</sup> Et le modelage et la sculpture sur bois sont aussi des professions qui allient

---

30. A. COUVREUR, *art. cit.*, p. 46-47.

le travail intellectuel et physique, et le goût artistique. Mais ces deux dernières sections, créées en 1867, n'ont eu qu'une durée éphémère. La section "commerce" prépare surtout les élèves à devenir comptables ou employés de bureaux, des emplois qui commencent à s'ouvrir à la population féminine. Ainsi, même sans fortune, une jeune fille peut acquérir une place honorable, grâce à ses capacités intellectuelles uniquement.

La confection et la lingerie sont des métiers "féminins". Ils s'exercent en atelier, mais également à domicile. Dès qu'une couturière ou une lingère a pu acheter une machine à coudre et se faire une clientèle, elle peut devenir patronne et même engager des ouvrières.

Les cours professionnels se déroulent l'après-midi, selon le système du "demi-temps". Néanmoins, pour leur donner plus de place, il est décidé en 1867, de ne plus accorder aux cours généraux que deux heures par jour le matin, vu la "nécessité de donner aux jeunes filles le plus tôt possible, les moyens de gagner leur vie".<sup>31</sup> La scolarité dure trois ans. L'art. 21 du règlement organique précise qu'"aucune élève ne peut être admise au cours de la seconde ou de la troisième année d'études, si elle ne possède pas les matières enseignées dans les cours de la première ou de la seconde année". Ces examens se font par écrit ou oralement d'après les dispositions arrêtées par le Conseil d'administration. En 1869, pour contrôler la valeur de son enseignement professionnel, l'école crée des certificats de capacité, dans un premier temps pour la section "commerce". Ces examens se déroulent devant un jury composé de comptables. C'est le Conseil d'administration qui détermine la composition de ce jury.

Le cours de confection a toujours eu le plus d'élèves. Au programme, il y avait les ouvrages à l'aiguille, l'usage de la machine à coudre, la taille des robes et des manteaux. Les lingères, moins nombreuses, se consacraient au linge de corps, aux sous-vêtements, mais pas aux corsets. Dès 1865, l'école possède deux machines à coudre, des mannequins et des revues de modes. Pour ces deux sections, *l'Associa-*

---

31. Lettre de la directrice au bourgmestre, du 9 août 1867. Voir AVB, *Instruction publique*, 2080, farde "Ecole professionnelle, Organisation, patronage de la ville, 1867-1883".

tion éprouve quelques difficultés à mettre en pratique les principes qu'elle avait énoncés. En effet, jusque vers 1880, ces sections ressemblent à un atelier si ce n'est que les cours se donnent dans l'école: elles sont dirigées par une couturière de la ville qui a sa propre clientèle. Les élèves travaillent pour elle. Si l'on veut satisfaire cette clientèle, il faut travailler vite et donc diviser le travail, et parfois même engager des personnes étrangères à l'école pour faire face aux commandes. Dans de telles conditions, les élèves, qui sont payées, peuvent difficilement apprendre toutes les phases de la confection d'une pièce. Par la suite, on abrogera ce système: les élèves travailleront pour elles-mêmes, à leur propre rythme.

Le cours de commerce est celui qui compte le plus d'élèves après celui de confection. Outre la comptabilité et la tenue des livres, les élèves étudient la géographie, le calcul et le style commercial. Un chef-comptable expert est chargé de suivre la marche des cours de comptabilité. Cette section commerciale comprend trois années d'études. Ainsi, dès 1868, des élèves sont placées comme caissières et demoiselles de magasin dans de "bonnes" maisons de commerce de la capitale.

La section "dessin" existe depuis 1865, et le dessin en tant que tel a toujours été considéré comme la base de tous les autres cours professionnels. Ici, on ne fait pas de l'art, mais on applique l'art aux besoins de l'industrie. Au début, ce cours a eu beaucoup moins de succès que les autres. Sans doute les parents des élèves ne voient-ils pas là une activité très lucrative. A. Couvreur a tenté de vaincre ces premières appréhensions en démontrant que le dessin a deux fonctions: créer les objets ou les décorer.<sup>32</sup> Les ouvrières qui savent dessiner, là où l'exercice de la profession le requiert, sont beaucoup mieux payées que les autres. Les jeunes filles qui auront choisi cette section pourront se rendre utiles aux bijoutiers, aux ébénistes, aux fabricants de dentelles, aux ornemanistes, etc. L'élève n'apprend donc pas à devenir une "artiste", mais à dessiner des modèles ou à décorer des objets. Bien que nous ayons peu de renseignements sur les débuts de cette

---

32. A. COUVREUR, *art. cit.*, p. 44-45.

section, il apparaît certain que les élèves dessinent d'après des modèles, des estampes, et non d'après nature. Par après, cela changera.

A la tête de l'école se trouve le Conseil d'administration de *l'Association*. Il prend toutes les décisions relatives aux programmes, au matériel didactique, aux locaux, au personnel. Il peut aussi déléguer ses membres pour visiter des classes.

La directrice de l'école est parfois conviée aux réunions, mais elle ne fait pas partie de ce Conseil d'administration. C'est elle qui sert d'intermédiaire entre le personnel enseignant et le Conseil. D'autre part, une fois par an, le Conseil convoque le personnel enseignant pour examiner la situation de l'école et indiquer les mesures à prendre. Un rapport est ensuite envoyé au Conseil communal. Durant la période 1865-1868, les membres de ce Conseil sont ceux qui ont fondé *l'Association*, c'est-à-dire des philanthropes, des hommes d'affaires et des hommes politiques, mais pas vraiment des pédagogues. La situation évoluera par la suite. Il faudra cependant attendre 1899 pour qu'il s'ouvre aux femmes.

Le personnel enseignant est nommé par le Conseil d'administration de *l'Association* avec, depuis 1868, l'approbation du Conseil communal et du Ministère de l'Intérieur. Les traitements sont fixés par l'arrêté de nomination et émargent au budget de *l'Association*. Il n'y a donc pas de barème officiel. En fait, le Conseil d'administration tient compte des "circonstances multiples et, notamment, (de) la faculté pour les institutrices des cours professionnels de se créer des ressources lucratives en quittant l'établissement" (art. 6, règlement organique). Outre son traitement, la directrice reçoit "le logement, le feu et la lumière". Il n'y a pas de régime de pension.

Les premières directrices, Léopoldine Brulé (1865-67) et Julie Tandel-Buelens (1867-77), sont d'anciennes institutrices de la Ville. Le corps professoral se partage les cours généraux et les cours professionnels. Des institutrices se chargent des cours généraux et de la section commerce, elles sont employées toute la journée. Des professeurs donnent les cours de langue anglaise et allemande, quelques heures par jour ou toute la journée. Des "maîtresses professionnelles" (ainsi une lingère pour le cours de lingerie) sont titulaires des cours professionnels, avec le même type d'horaire que les professeurs de langues.

Enfin, pour le cours de dessin, un professeur est occupé quelques heures par jour. L'ensemble du corps enseignant est féminin, à l'exception du professeur de dessin, H. Hendrickx, bien connu à l'époque et qui sera aussi directeur de l'école de dessin de St Josse-ten-Noode. En 1865, l'école compte sept enseignants qui, en plus de leurs cours, se chargent des tâches administratives.

Les promoteurs de l'oeuvre ont voulu améliorer la condition des jeunes filles pauvres. En fait, les conditions d'admission, définies dès 1865, ont sérieusement entravé cette volonté d'ouverture. Les élèves sont admises dès l'âge de douze ans, ce qui paraît être un bon âge pour entamer l'apprentissage d'un métier. C'est à cet âge-là aussi que se termine l'école primaire que les élèves doivent avoir fréquentée. En entrant à l'école Bischoffsheim, elles doivent savoir lire, écrire et compter couramment. Il semble néanmoins qu'on ait été plus indulgent au début. Le minerval s'élève à trente-six francs, mais des bourses peuvent être accordées par la Ville, la *Ligue de l'Enseignement* (qui en a créées cinq en 1865), et ultérieurement, par des communes suburbaines et d'autres associations, ou des particuliers.

L'étude de l'origine sociale des élèves<sup>33</sup> montre que celles-ci n'appartiennent pas au monde ouvrier, mais plutôt à la petite bourgeoisie commerçante et industrielle. Ainsi, en 1865, sur 172 élèves au total, 93 (soit 54,1 %) sont issues du milieu des "artisans indépendants", 29 (soit 17 %) du milieu des employés et 11 (soit 6,4 %) des ouvriers salariés. D'autre part, la très grande majorité des élèves (121, soit 70,3 % en 1865-66) est native de Bruxelles.

Les locaux de la rue du Manège sont conçus pour accueillir deux cents élèves. Ce chiffre est atteint dès l'année scolaire 1868-69 (200 élèves). L'école va alors déménager et s'installer, en novembre 1870, à la rue du Marais où elle existe encore actuellement.

Dès le début, l'*Association* aura le souci de faire connaître l'école et d'encourager ses élèves. Des distributions de prix sont organisées jusqu'en 1878. Les meilleurs élèves reçoivent des livres, des dessins, des outils, des livrets de la Caisse d'Epargne, et même des médailles.

---

33. M. DE VREESE, *op. cit.*, vol. 1, p. 114-118.

L'école participe aussi à des expositions. En 1868, elle reçoit une médaille d'or à Amsterdam. La valeur de son enseignement est ainsi publiquement reconnue.

Très vite, l'école Bischoffsheim va acquérir une renommée certaine: le nombre des élèves ne cessera de croître jusqu'en 1888. Cette année-là, les locaux de la rue du Marais deviennent insuffisants, et *l'Association* va ouvrir, à Bruxelles, une autre école, professionnelle et ménagère, l'école Couvreur. De plus, l'école Bischoffsheim servira de modèle pour d'autres établissements qui seront créés par la suite en Belgique (l'école Funck notamment), et à l'étranger.

Le programme des cours sera également plus complet. On y ajoutera une section de fleurs artificielles (1870), de peinture sur faïence (1872), sur éventails (1873) et sur verre (1882), de mode (1892), un cours de broderie (1900), un autre de batik (1906), la sténographie (1910). La composition du Conseil d'administration va se modifier. Aux philanthropes et aux grands financiers vont succéder des industriels et des artistes, qui orienteront l'enseignement vers une plus grande efficacité. Enfin, *l'Association* se souciera de ses anciennes élèves. En 1888, elle va créer une société de secours mutuels, *Aide-toi*, destinée à maintenir des liens de solidarité entre les anciennes et l'école, à trouver de l'occupation pour celles qui en sont privées et à les secourir en cas de maladie.<sup>34</sup>

L'école Bischoffsheim, créée par *l'Association* pour l'enseignement professionnel des femmes est la première institution en Belgique qui ait combiné un enseignement général et l'apprentissage d'un métier en dehors de l'atelier. De plus, cet apprentissage est envisagé avec méthode: le dessin constitue la base des cours professionnels et les jeunes filles reçoivent une formation complète. S'il est vrai que durant la période étudiée, ce principe ne fut pas vraiment respecté pour les cours de confection et de lingerie, il ne faut y voir que le reflet des difficultés pratiques pour mettre sur pied un type de formation qui, en Belgique, n'avait aucun précédent. En 1865, les conditions d'admission

---

34. *Société de secours mutuels dite Société Aide-toi - Statuts*, Bruxelles, 1888. (document conservé à l'Institut Bischoffsheim).

ont effectivement réduit la volonté d'ouverture, en ce sens que c'étaient surtout les jeunes filles issues de la petite bourgeoisie commerciale et indépendante qui la fréquentaient. Mais, quelques décennies plus tard, l'amélioration générale de la condition ouvrière, la hausse du niveau de vie, et l'instruction devenue obligatoire, permettront aux filles des milieux moins aisés de venir se former à l'école Bischoffsheim.

L'école Bischoffsheim a servi de modèle en Belgique. Dans le cas de la Flandre, sans doute une étude permettait-elle de déterminer dans quelle mesure ces écoles sont effectivement parvenues à supplanter peu à peu les ateliers d'apprentissage (qui y étaient très nombreux). D'autre part, il y eut par la suite des écoles ménagères et des écoles professionnelles et ménagères, qui procédaient d'une vision un peu différente quant au programme et par là, au public visé.

Née au sein de la bourgeoisie libérale de Bruxelles, *l'Association* a résolument ouvert la voie vers un nouveau type d'instruction pour jeunes filles, et elle a incontestablement contribué à l'émancipation féminine.

**De 'Association pour l'enseignement professionnel des femmes' en de beginjaren van de Bischoffsheim-school te Brussel, 1864-1868**

DOOR  
MARIANNE DE VREESE

**Samenvatting**

Talrijk waren de vrouwen die in het werk hun bestaansmiddelen vonden de 19de eeuw. Onderworpen aan een lering van lange duur, in een lagere positie gehouden en weinig betaald, ondergingen die vrouwen ook de funeste invloed van het atelier. Vanaf 1840 reeds werden verschillende pogingen ondernomen om hun lot te verbeteren en dit voornamelijk door de instructie, aangezien onwetendheid en immoraliteit bronnen van ellende bleken te zijn. Zo verschenen de scholingsateliers en de manufactuurscholen, hoofdzakelijk in Vlaanderen gevestigd en dus verbonden met de textielindustrie. Maar dit was onvoldoende: veeleer dan onderwijsinstelling waren het productieateliers. Omstreeks 1860 bereikte een in Engeland ontstane feministische beweging het continent, een beweging die zich op haar beurt vragen stelde over de modaliteiten van een combinatie tussen huishoudelijke taken en fabrieksarbeid. Men dacht er inderdaad niet aan om het werk van deze vrouwen in de ateliers te verbieden: de industriëlen waardeerden namelijk deze handige en goedkope vrouwelijke arbeidskrachten. Elke oplossing leek op een compromis en weerspiegelde de nog zeer burgerlijke en conservatieve mentaliteit in die periode.

In 1865 beweerden de stichters van de Bischoffsheim-school dan ook dat ze een lacune in het door de openbare machten ingerichte onderwijs, lacune waarvan reeds lang gewag was gemaakt, wilden opvullen. Inderdaad, de originaliteit van deze instelling, een première in België, was minder het combineren van algemene instructie en aanleren van een beroep maar veeleer het plaatsnemen van dit laatste

buiten het atelier en zijn economische bekommernissen. In Europa bestond toendertijd enkel de in 1862 door Elisa Lemonnier te Parijs gestichte beroepsschool voor vrouwen, die als model diende.

De *Association pour l'enseignement professionnel des femmes* werd gesticht te Brussel in 1864 door enkele liberalen, waarvan Jonathan-Raphaël Bischoffsheim (1803-1883), politicus, financier en filantroop. Ze stelde zich tot doel "de jonge meisjes de middelen te verschaffen tot het verwerven der theoretische en praktische noties vereist tot het uitoefenen van de industriële en commerciële beroepen waarin ze een loonverschaffend werk kunnen vinden." Op 25 april 1865 opent ze haar eerste school, de Bischoffsheim-school, Manègestraat 11bis te Brussel. De jonge meisjes, toegelaten vanaf de leeftijd van 12 jaar, mits betaling van inschrijvingsgeld en voor zover ze lagere school gelopen hebben, zullen er drie jaar lang een algemene vorming krijgen en zullen de keuze hebben tussen verschillende beroepsopleidingen (industrieel tekenen, schilderen toegepast op industrieel gebruik, handel, confectie en lingerie). De dag zal ingedeeld worden volgens het halftijds-systeem. De beroepsscholing zal methodisch en met stiptheid geschieden, buiten de economische bekommernissen van een door een patroon geleid atelier. In april 1865 ontvangt de school 65 studentinnen. De professoren worden gekozen door de beheerraad van de *Association*. Vanaf 1869 worden bekwaamheidscertificaten ingesteld die plaatsvinden voor een jury benoemd door de *Association*. Teneinde de reputatie van de school te verzekeren en de leerlingen aan te moedigen, worden er prijsuitreikingen georganiseerd. De school neemt tenslotte deel aan tentoonstellingen.

De promotoren van dit werk hebben de jonge meisjes willen leiden naar activiteiten die het meest in verband stonden met hun roeping, naar loonverschaffende beroepen die dicht bij huis konden worden uitgeoefend. Het is een succes geweest. Ze hebben ook verklaard de levensomstandigheden van de arme jonge meisjes te willen verbeteren, doch hier moet men toegeven dat de toelatingsvoorwaarden deze wil tot openheid aanzienlijk in de weg hebben gestaan. Het ziet er tenandere naar uit dat men gedurende de eerste jaren blijk gegeven heeft van toegeeflijkheid.

Zeer vlug zou de Bischoffsheim-school een zekere faam verwerven: het aantal leerlingen nam gevoelig toe (200 in 1868) en de waaier aan beroepsopleidingen werd breder. Ze diende als model voor de talrijke beroepsscholen voor meisjes die in België en elders werden gesticht. In 1888 opende de *Association* bovendien een beroeps- en huishoudschool te Brussel, de Couvreur-school. Deze *Association* en de door haar gestichte Bischoffsheim-school vormen ongetwijfeld een mijlpaal in de geschiedenis van de vrouwenemancipatie.

**The 'Association pour l'enseignement professionnel des femmes' and the Early Days of the Ecole Bischoffsheim in Brussels, 1864-1868**

BY

MARIANNE DE VREESE

Summary

In the 19th century there were many women who went to work to earn their living. Subjected to a long training period, and kept in an inferior position, badly paid, these women also underwent the harmful influence of the workshop. From 1840 onwards, many attempts were made to improve these women's lot, mainly through education, because ignorance and immorality appeared to be the main sources of misery.

There were training workshops, manufacturing schools situated mainly in Flanders, and therefore linked with the textile industry. But this was insufficient: rather than institutions for education, they were production workshops. At around 1860, a feminist movement, born in England, came to the continent, and in its turn questioned the modalities of a combination of household duties and factory work. The purpose was not to forbid these women to work in the workshops: the industrials liked these women workers, who were skilful and cheap. Every solution appeared to be a compromise and reflected a mentality that was still very upper-class and conservative.

Also in 1865 the founders of the Bischoffsheim school confirmed that they wanted to meet a long-existing lack in education offered by the government. In fact, the originality of this school, which was a first in Belgium, was not the combination of general education with a professional training, but to place the latter outside the workshop and its economic preoccupations. In those days in Europe there was only

the professional school for young girls founded in Paris in 1862 by Elisa Lemonnier. It was a model.

The *Association pour l'enseignement professionnel des femmes* was founded in Brussels in 1864 by some liberals of whom Jonathan-Raphaël Bischoffsheim (1803-1883), politician, financier, philanthropist was the most important. The organisation proposed to "provide the young girls with the means to acquire the theoretical notions and the necessary practice to be able to carry out those industrial and commercial professions which they could find rewarding". On 25 April 1865, the first school was opened, the Bischoffsheim School, Rue du Manège 11 bis, in Brussels. The young girls, admitted from the age of 12, in exchange for a tuition fee, and for as much as they had attended primary school, received a general education for 3 years, and had the choice between different professional courses (industrial drawing, painting applied to industrial uses, commerce, confection and lingerie).

A school day was organised according to a half-time system. The professional training was carried out methodically and strictly outside the economic concerns of a workshop run by a boss. In April 1865, the school admitted 65 pupils. The professors were selected by the Administrative Council of the *Association*. From 1869 onwards, certificates were created and these tests had to be passed before a jury appointed by the *Association*. In order to ensure the fame of the school and to encourage the pupils, a distribution of prizes was organised. And finally the school also participated in expositions.

The promoters of this work wanted to guide young girls towards activities closely related to their vocation, towards rewarding professions which could be carried out near their houses. It was a success. They also admitted wanting to improve the conditions of poor girls. But here we have to say that the conditions for admission seriously obstructed this initial ideal. Besides, it seems that in the first years, they proved to be very understanding.

Very quickly the Bischoffsheim school gained a certain fame: the number of students had risen considerably (200 in 1868) and there was an extensive choice in professional courses. It served as a model for many professional schools for girls which were established in Belgium and in other countries.

In 1888, the *Association* opened a professional and domestic school in Brussels, the *Ecole Couvreur*.

This *Association* and the Bischoffsheim school it created, undoubtedly meant an important step in the history of women's emancipation.

## Bibliographie Sommaire

Archives de la Ville de Bruxelles, *Fonds Instruction publique*, cartons 2060 et 2080.

*Association pour l'enseignement professionnel des femmes. Ecole professionnelle Bischoffsheim*, Bruxelles, (1910).

*Bulletin communal de Bruxelles*, 1864-1868.

COUVREUR (A.), *L'école professionnelle pour jeunes filles, rue du Manège, n° 11*, dans *Causeries populaires, recueil de causeries faites aux réunions et aux soirées populaires dans les différentes villes de Belgique, troisième année*, sous la dir. de la baronne de CROMBRUGHE, Bruxelles-Paris, 1867.

DE VREESE (M.), *L'Institut Bischoffsheim à Bruxelles. Première école professionnelle pour jeunes filles en Belgique. 1865-1914*, mémoire de licence en Histoire UCL, 2 vol., Louvain-la-Neuve, 1989.

D'HOKER (M.), *Ontwikkeling van het nijverheids- en beroepsonderwijs voor jongens in België, ca 1830-1914*, thèse de doctorat KUL, 2 vol., Louvain, 1980.

D'HOKER (M.), *De werkscholen en de leerwerkhuizen*, dans *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. X, n° 1-2, 1979, p. 165-180.

FRANK (L.) *L'éducation domestique des filles ou la formation des mères*, Paris, (1905).

HASQUIN (H.) dir., *Histoire de la laïcité principalement en Belgique et en France*, Bruxelles, 1981.

LEURQUIN (B.), *Les cours d'éducation d'Isabelle Gatti de Gamond (1864-1915). Structures, programmes et personnel enseignant*, mémoire de licence en Histoire UCL, Louvain-la-Neuve, 1987.

LORY (J.), *Libéralisme et instruction primaire 1842-1879. Introduction à l'étude de la lutte scolaire en Belgique*, 2 vol., Louvain, 1979. (Université de Louvain, Recueil de travaux d'Histoire et de Philologie, 6<sup>e</sup> série, fascicule 17).

*Rapport sur l'enseignement industriel et professionnel en Belgique, présenté aux Chambres législatives le 23 janvier 1879 par Monsieur le Ministre de l'Intérieur*, Bruxelles, 1879.

*Société de secours mutuels dite Société Aide-toi - Statuts*, Bruxelles, 1888.

VAN DEN BERGHE (M.), *Jonathan-Raphaël Bischoffsheim (1808-1883). Bijdrage tot de geschiedenis van het Jodendom in België*, mémoire de licence en Histoire KUL, Louvain, 1983.

Sur les écoles Elisa Lemonnier:

COIGNET (Mme), *Biographie de Mme Lemonnier, fondateur de la société pour l'enseignement professionnel des femmes*, Paris, 1866.

GATTI de GAMOND (I.), *De l'éducation professionnelle des femmes*, dans *Education de la femme*, n<sup>o</sup> 8, Bruxelles, octobre 1862, p. 451-461.

LEMONNIER (E.), *Société d'enseignement professionnel pour les femmes*, dans *Annales de l'Association internationale pour le progrès des sciences sociales. Deuxième session. Congrès de Gand*, Bruxelles-Leipzig, 1864, p. 280-281.

*Mme Elisa Lemonnier*, dans *Bulletin de la Ligue de l'Enseignement*, n<sup>o</sup> 7, Bruxelles, 1866-1867, p. 192.

PAPE-CARPENTIER (Mme), *Enseignement industriel des femmes, école professionnelle dirigée par Melle Marchef-Girard*, dans *Education de la femme*, n° 4, Bruxelles, août 1863, p. 193-196.